

64 personnes présentes ou représentées. Le quorum n'est pas atteint. Une nouvelle AG s'ensuit immédiatement statuant à la majorité absolue, conformément à l'article 5-4 du RI du 04/11/2023.

AGE

Adaptation du RI

Il a été décidé par le CA de modifier le Règlement Intérieur ainsi qu'il suit:

1-4 Toute démission en cours d'exercice doit être envoyée par écrit au Président.

*Les radiations et exclusions sont prononcées par le Conseil d'Administration en raison de fautes graves, **propos non conformes aux valeurs de l'Association tenus dans le cadre de son fonctionnement**, d'inobservation consciente des Statuts ou du Règlement Intérieur.*

Elles sont signifiées au membre concerné avec effet immédiat.

*4-3 Les exposants non-membres et participant au Salon International **biennuel** deviennent membres **actifs** de l'Association- **Cette qualité de membre actif sera effective d'un Salon International à l'autre, sans reconduction, sauf nouvelle participation.***

Pour des manifestations hors murs, il leur sera demandé une participation aux frais, déterminée au cas par cas par le Bureau.

VOTE POUR : 100 %

VOTE CONTRE : néant

ABSTENTIONS : néant

La résolution est adoptée

AGO

1 - RAPPORT MORAL

Présenté par Joël BOBIN, Président

L'exercice qui s'est achevé le 31/08 a surtout été consacré à la mise en place du 63^{ème} Salon International d'Arts Plastiques qui s'est tenu du 19 au 26 octobre 2024 au Palais des Congrès. La commission « salon » s'est réunie de nombreuses fois autour d'André MENU dont la rigueur et l'efficacité me font dire qu'il a mérité...de recommencer en 2026 ! Cette manifestation, du fait de ses dates, fera l'objet d'un compte-rendu précis à l'occasion de la prochaine AG. Sachez toutefois qu'un hommage appuyé a été rendu à Jacques Sauvard, que 106 artistes ont exposé, que le vernissage a été un énorme succès, que les prix remis aux lauréats ont été de qualité, et que les conférences, brillantes, ont bénéficié d'une bonne audience. Et déjà un grand merci à la Ville et à ses services techniques.

EXPOSITIONS

Se sont par ailleurs déroulées les expos suivantes :

- Salle Fayet
Expositions de Jolbbi One du 15 au 22/03
Prompt'art du 18 au 26/04
Aurore Ukrainienne 23/05 au 8/06
- Maison Cordier
Expositions « Face à Face » du 6 au 28/05
« Aquarelles et Pastels » du 2 au 14/09
- Salon de Valras
Exposition « Animals » du 20 au 26/07
- Forum des Créateurs :
S'est tenu aux dates prévues avec un seul report dû aux conditions climatiques ; les participants, de plus en plus nombreux, se sont dit satisfaits de l'emplacement occupé sur le bas des Allées.
- Rue Française
L'exposition dans les vitrines a été renouvelée avec de nouveaux exposants.

SORTIES CULTURELLES

Compte tenu du franc succès remporté par nos sorties culturelles en 2023, qui nous ont vu visiter l'Abbaye de Fontfroide et le Musée de CERET, il avait été convenu de renouveler l'expérience en 2024 ; nous avons donc découvert ou redécouvert au mois d'avril le Musée Dali à Figueres en Espagne et, devant l'insistance des adhérents, il a été prévu une autre sortie, qui aura lieu demain, à MENDE, en Lozère, pour visiter le Musée du Gévaudan et apprécier l'exposition temporaire consacrée aux toiles prêtées par les Musées de Béziers.

ATELIERS

Les Ateliers ont fonctionné normalement, avec un succès remarquable pour l'Atelier « modelage » qui a fait le plein de participants au point de devoir ouvrir cette année une 3^{ème} session en fin de journée pour pouvoir satisfaire tout le monde.

Les 3 nouveaux ateliers mis en place en septembre 2023 ont eu plus de difficultés à se développer : le pastel (Alain Roques) bénéficiera j'espère de l'impulsion liée à l'organisation du 1^{er} Salon du Pastel en Biterrois, fin juin début juillet 2025, au Palais Episcopal, l'atelier enfant (AURÉ) a vraiment démarré lors de cette rentrée et fait lui aussi quasiment le plein, quant à l'atelier street-art c'est un peu une déception compte tenu du potentiel de cette activité ; nous allons réfléchir sur la manière de le développer.

Vous avez tous appris le décès de Jacques, le 19/08, et pour la continuité de son travail nous avons demandé à ANTONINA d'assurer jusqu'à la fin de l'année l'animation de l'atelier du mercredi et à Anthony PARKS de l'atelier du samedi ; il semble que la greffe ait plutôt bien pris.

L'atelier « photo », véritable vivier de la partie logistique de l'Association, s'autogère, en se penchant notamment sur l'intelligence artificielle et les sorties à l'extérieur, ainsi que l'atelier « autonome » du jeudi qui est désormais sous la responsabilité de Liliane ARTIGUE.

L'atelier « sculpture sur pierre » animé par Elke MONTREAL fonctionne normalement avec ses pratiquants habituels, il mériterait d'être mieux vulgarisé.

Je profite de l'occasion pour rappeler que nous aurons au moins 180 adhérents en 2025, tous plus ou moins actifs à leur niveau, ce qui situe je pense notre Structure en bonne place dans le cadre artistique local et pour rappeler que nous sommes sûrement la seule Association sur le plan des arts plastiques, à privilégier et développer la formation d'artistes par le biais de nos 11 ateliers.

Exposer, c'est bien, valoriser les artistes régionaux ou extérieurs, c'est bien aussi, mais permettre à de nombreux biterrois de pouvoir accéder à la pratique de l'Art, c'est encore mieux.

DIVERS

Nous poursuivons nos échanges avec des Associations artistiques de la Région (membre du Jury lors de Salons, vernissages, participations expositions et sorties etc...) et avec des structures privées comme par exemple le Domaine de la Yole à Vendres ou le Domaine Emile et Rose à Corneilhan, , le but étant de mieux faire connaître la Société des Beaux-Arts et de valoriser le travail de ses adhérents.

Nous échangeons également depuis peu avec les Associations de pastellistes qui organisent des Salons dédiés dans de nombreuses Villes de France et avec qui nous partageons notre intérêt particulier pour le pastel.

Nous sommes enfin en contact avec la CCI de l'Hérault qui souhaite organiser au Parc des Expos un Salon professionnel, où nous pourrions participer.

VOTE POUR : 100 %

VOTE CONTRE : néant

ABSTENTIONS : néant

La résolution est adoptée

2 - RAPPORT FINANCIER

Présenté par Alain TURPAULT, Trésorier

Nous pouvons dire que depuis quelques années, la trésorerie de notre Société est redevenue équilibrée.

> Nous avons **16 319,02** en **dépenses** (incluant celles du Salon qui seront reportées par provision sur le prochain exercice), dont :

3 315,83€ en charges fixes MAIF, EDF, Orange, OVH.

9 682,50€ en charges variables

3 320,69€ en charges exceptionnelles liées au Salon d'Octobre 2024 (par provision)

> Nous avons eu **17 844,10€** en **recettes** dont :

13 354,10€ de rentrées (cotisations, subventions, participations diverses)

4 490€ d'inscriptions pour le Salon (par provision) > Soit un solde positif de **1 525,08€**

>> Pour un solde de l'exercice hors salon de 355,77€

Un document de synthèse détaillant ces informations est joint au présent rapport .

Je certifie que les sommes déclarées dans ce rapport sont conformes à celles enregistrées dans nos documents comptables.

VOTE POUR : 100 %

VOTE CONTRE : néant

ABSTENTIONS : néant

La résolution est adoptée

3 – PREVISIONNEL

Présenté par André MENU, Trésorier-Adjoint

Un budget prévisionnel équilibré mais exceptionnel en raison du 1^{er} Salon du Pastel à Béziers.

- Nous prévoyons 21900€ de dépenses (incluant le 1^{er} Salon du Pastel) dont :
 - 3900€ de charges fixes (Prévision d'une augmentation EDF/GDF)
 - 3500€ de charges variables
 - 14500€ de charges exceptionnelles dont 8000€ prévus pour le Salon du Pastel
- Les recettes sont prévues à 21900€ dont :
 - Cotisations adhérents : 8700€
 - Cotisations Salon du Pastel : 3000€
 - Participations aux sorties culturelles, forums des créateurs : 3800€
 - Subvention d'exploitation : 1400€
 - Subvention exceptionnelle du 1^{er} Salon du Pastel : 3000€
 - Publicités, sponsoring du 1^{er} Salon du Pastel : 2000€

VOTE POUR : 100 %

VOTE CONTRE : néant

ABSTENTIONS : néant

La résolution est adoptée.

4 - COTISATIONS

Sous réserve de l'accord de l'AG, le CA a fixé ainsi qu'il suit le montant des cotisations pour l'exercice 2024 – 2025 :

- - Adhésion individuelle : 70,00 €
- - Couple : 100,00 €
- - Ados/enfants : 35,00 €

Les Adhérents, participant aux ateliers ou non, qui ont exposé au Salon International 2024, ont vu une réduction de 20,00 € de leur cotisation 2024/2025, pour les encourager à poursuivre un travail de qualité.

VOTE POUR : 100 %

VOTE CONTRE : néant

ABSTENTIONS : néant

La résolution est adoptée

5 - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Alain TURPAULT

Alain a commencé très tôt, dans la banlieue parisienne, à s'intéresser à la photographie sous le prisme de la lumière, avant de pratiquer ensuite la peinture et le dessin humoristique et de travailler enfin l'image numérique, trustant de nombreux prix dans les expositions collectives et personnelles de la Région.

C'est en 2002 qu'il devient adhérent des Beaux-Arts pour se retrouver immédiatement Secrétaire du CA ; rapidement, en 2005, il est élu Vice-Président avec la mission particulière de gérer le catalogue des Salons annuels et le site internet qu'il contribue à développer avec succès. Parallèlement il anime un atelier libre, à côté du seul atelier existant : l'atelier « peinture » de Jacques DELMAS puis un atelier « photo et retouches d'images ».

En 2011, il assume la responsabilité de l'Association suite à un souci fiscal, puis de 2011 à 2016 il participe activement à la gestion administrative, artistique et financière de l'Association, suite aux changements de Président puis de Présidente. Il s'occupera seul de 2013 à 2022 de la réalisation du catalogue des Salons, véritable vitrine de la Société des Beaux-Arts. Dans les années 2017-2018, toujours en qualité de Vice-Président, il permet la sauvegarde et la survie de la Société des Beaux-Arts, affectée par des problèmes financiers.

En 2019, dans le droit fil de ces difficultés, Alain prend en charge la trésorerie de la structure, charge qu'il gardera jusqu'à ce jour, facilitant le passage d'un bilan négatif à un bilan positif.

22 ans de bénévolat au service de la Société des Beaux-Arts, ce n'est plus du dévouement c'est un véritable sacerdoce avec un parcours assez exceptionnel, riche notamment en rencontres humaines.

J'ai rencontré personnellement Alain en 2016, alors que la Société des Beaux-Arts cherchait à évoluer en contactant des Galeries d'Art pour diversifier son activité, et nous nous sommes immédiatement « connectés », ne serait-ce qu'au travers de notre parcours professionnel puisque pendant qu'il était d'un côté de la Barre, à Paris, représentant d'une grande Etude d'Agrées pour assister les entreprises devant les Tribunaux de Commerce, j'étais de l'autre côté, à Toulouse, en tant que Juge...

Je n'ai pas de statistiques précises mais je ne suis pas loin de penser qu'Alain a battu un record en matière de longévité et d'efficacité, permettant à notre Société de perdurer et de devenir aujourd'hui incontournable dans le milieu artistique et culturel biterrois.

Sur ma proposition, le CA à l'unanimité a décidé de lui conférer le titre de Président d'Honneur de la Société des Beaux-Arts, comme avant lui Jean de Label, Senegas, Marull ou encore Rencoule.

Alain aura marqué l'histoire de la Société des Beaux-Arts, il peut en être fier, et il sera encore, j'en suis sûr, à nos côtés en cas de sollicitation.

RENOUVELLEMENT PARTIEL

Le mandat de 3 membres du CA s'achève au jour de cette AG : André MENU, Antonina SINYSTINA et Christiane ROBINET.

Par ailleurs, compte tenu du décès de Jacques SAUVARD et des démissions d'Alain TURPAULT, pour des raisons de santé, et d'Hugo LAMBEETS, pour raison personnelle, il convient de procéder au remplacement de 6 membres.

André MENU, Antonina SINYSTINA et Christiane ROBINET souhaitent renouveler leur engagement pour un nouveau mandat que je propose de fixer à 1 an, exceptionnellement, de façon à ce que l'ensemble du CA soit renouvelé lors de la prochaine AG de 2025 (le mandat des membres du CA autres que les 3 nommés ci-dessus, arrive à terme en 2025).

Par ailleurs se présentent pour remplacer les 3 membres partants, jusqu'à la fin de leur mandat, soit donc jusqu'à l'AG de 2025 : Alain ROQUES, Anthony PARKS et Roger BETIN.

Je soumetts en conséquence à l'AG la nomination de André MENU, Antonina SINYTSINA, Christiane ROBINET, Alain ROQUES, Anthony PARKS et Roger BETIN pour un mandat de 1 an, renouvelable à terme par un mandat normal de 3 ans.

A titre informatif, concernant le Bureau il s'agira de remplacer Jacques SAUVARD et Alain TURPAULT. Les candidatures de Christian BERNARD (Conseiller du Président) et de Liliane ARTIGUE (secrétaire adjointe) ont été actées.

VOTE POUR : 100 %

VOTE CONTRE : néant

ABSTENTIONS : néant

La résolution est adoptée

6- PERSPECTIVES (non soumis au vote)

- De nouvelles expositions en solo ou collectives, destinées en priorité aux adhérents, se dérouleront Salle Fayet courant 2025 (2 ou 3), toute demande sera examinée.
- Pour les expositions habituelles à la Maison CORDIER, nous bénéficions toujours de 2 créneaux en mai et septembre ; le thème de l'expo de Mai sera « Mouvements... »
- Idem pour Valras, que nous renouvellerons en principe en juillet 2025 comme cela se passe depuis 30 ans, sur le thème « La Musique »
- Une sortie culturelle est prévue au printemps, il a été question d'un voyage immersif dans les Carrières des Lumières aux Baux de Provence, en fonction de l'exposition temporaire prévue ; une autre sortie pourra avoir lieu en automne.
- Une réflexion est en cours pour l'atelier « street-art » comme dit précédemment et pour l'organisation d'ateliers en fin de journée, à 18h00 par exemple, de façon à permettre aux personnes qui travaillent de pouvoir bénéficier des activités que nous développons. Une expérience est en cours avec l'atelier « modelage ».
- FORUM : A ce jour le service « évènementiel » de la Ville propose les dates ci-après : 8 mars, 5 avril, 17 mai, 26 juillet, 20 septembre et 11 octobre, sans possibilité de report pour des raisons d'organisation.
- Le Salon du Pastel, le 1^{er} sur BEZIERS aura lieu au Palais Episcopal du 21 juin au 05 juillet ; nous avons sollicité Natalia POLIKARPOVA en qualité d'Invitée d'Honneur ; les personnes intéressées pour participer à des stages sur 3 jours animés par Natalia POLIKARPOVA et Patrice BOURDIN, membres de la Société des Pastellistes de France, doivent se faire connaître au plus vite ; il y aura également des démonstrations à 2 ou 4 mains et des conférences sur le Pastel.

7 - SITE INTERNET et RESEAUX SOCIAUX (non soumis au vote)

- **Site Internet** : Notre site reçoit en moyenne 3400 visites mensuelles avec un pic à 4600 en avril. La rubrique la plus visitée est incontestablement la rubrique « Contact » qui permet de visualiser tous les ateliers d'un coup d'œil et de nous envoyer un message en cas de questionnement. Suivent par ordre de visites : Forum, Histoire des BA, Historique des salons, Ateliers, Partenaires, Edito, Bureau & CA, Extrait de la collection des BA, Statuts, Adhérer, AG.

Après le Salon d'Arts Plastiques, qui avait été mis en page d'accueil, le visiteur arrive maintenant directement sur le Salon du Pastel. Bonne visite à toutes et tous. **Réseaux sociaux** : La communication interne s'effectue par les mails adressés aux adhérents par Eliane et également par les publications sur FACEBOOK dans le cadre du Groupe « Adhérents et amis des beauxartsbeziers »

A ce jour il a été relevé 938 suiveurs (followers) et l'objectif est d'atteindre au plus tôt le nombre de 1000 ; le millième inscrit aura droit à une petite récompense ! Pour mémoire il y avait 599 suiveurs lors de la dernière AG, il y a 1 an (+56 % par rapport à 2023)

8 – QUESTIONS DIVERSES



NEANT

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale 2024 est levée à :

Béziers le 23/11/2024

Le Président



